

A.S.B.L. FEDERATION ROYALE BELGE DE NATATION
(numéro d'entreprise 0409.395.428)

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 2013 – EXERCICE 2012
LUNDI 29 AVRIL 2013 A 19.00 HEURES
TRIBUNES VIP DE LA GANTOISE AA GENT, BRUILOFTSTRAAT 42, A 9050 GENTBRUGGE

La séance est ouverte sous la présidence de monsieur Michel LOUWAGIE qui souhaite la bienvenue à tous les membres.

On tient 1 minute de silence pour rendre hommage aux défunts qui ont joué un rôle important au sein de l'asbl Fédération Royale Belge de Natation.

1. Admissions, démissions et exclusions de mandataires

Fin de mandat et démissionnaire:
Robert VAN HECKE – Inge STUYCK

Candidats nouveaux mandataires régionaux:
Wim SYMOENS – Evi VAN DER GUCHT

Ces mandataires sont admis par l'Assemblée Générale.

2. Appel nominal des mandatés de la Fédération Francophone Belge de Natation, de la Vlaamse Zwemfederatie et de la Fédération Royale Belge de Natation

Sont présents:

FÉDÉRATION ROYALE BELGE DE NATATION:

Michel LOUWAGIE – président FRBN;
Wouter GEORGES – secrétaire-général FRBN; (pas mandaté)
Christian LIPPENS – conseiller juridique; (pas mandaté)

VLAAMSE ZWEMFEDERATIE:

Conseil d'Administration

Johnny VAN DER STRAETEN (vice-président FRBN)
Bart DEWULF
Martin DEMEESTER

Membres

Ronny BUGGENHOUT
Evi VAN DER GUCHT
Maurice VAN DE VOORDE

FEDERATION FRANCOPHONE BELGE DE NATATION:

Conseil d'Administration

Paul EVRARD (vice-président FRBN)
Arthur VANDER BEKEN
Christiane DE SCHEPPER

Membres

Francis MERCIER
Marc TOPPET
Cathy VANKEMEULEN

Est excusé comme représentant de la Fédération Francophone Belge de Natation:

- madame Laurence LAMBREMONT (ayant donné procuration à madame Christiane DE SCHEPPER)

Est excusé comme représentant de la Vlaamse Zwemfederatie:

- monsieur Wim SYMOENS (ayant donné procuration à monsieur Johnny VAN DER STRAETEN)

Le secrétaire-général Wouter GEORGES passe au contrôle du droit de vote des 15 votants dont 10 voix sont requises pour une majorité des 2/3 et 8 voix pour une majorité absolue.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 26 avril 2012

Pas de remarques par écrit. Le PV est approuvé.

4. Approbation du rapport de gestion 2012

Pas de remarques par écrit. Le rapport de gestion est approuvé.

5. Situation financière de l'association en 2012 et rapport des vérificateurs aux comptes.

Le bilan et le compte d'exploitation de l'exercice 2012, établis par le secrétaire-général Wouter GEORGES, ainsi que le rapport des vérificateurs aux comptes ont été envoyés à tous les membres avec l'ordre du jour. Pas de remarques par écrit. Toutefois le président M. LOUWAGIE tient à commenter quelques dépenses et/ou recettes spécifiques. Wouter GEORGES donne lecture du rapport des vérificateurs aux comptes.

L'Assemblée Générale approuve le bilan et le compte d'exploitation et félicite le secrétaire-général Wouter GEORGES pour l'excellente et judicieuse tenue des livres et pour son travail préparatif au budget 2013.

6. Décharge aux administrateurs et aux vérificateurs aux comptes pour l'année 2012.

L'Assemblée Générale donne décharge aux administrateurs ainsi qu'aux vérificateurs aux comptes pour l'année 2012.

7. Désignation de quatre vérificateurs aux comptes et deux suppléants pour l'exercice 2013.

Messieurs Joachim HOEBEECK et Hein DE WITTE sont proposés comme vérificateurs de la Vlaamse Zwemfederatie.

Messieurs André HIERNAUX et Jacques MASSCHELEIN sont proposés comme vérificateurs de la Fédération Francophone Belge de Natation.

L'Assemblée Générale renouvelle ces désignations.

8. Approbation proposition de budget 2013.

Le budget proposé par le Conseil d'Administration est examiné et plusieurs précisions sont données par le président M. LOUWAGIE et par le secrétaire-général W. GEORGES.

Le budget proposé est approuvé par l'Assemblée Générale.

9. Entérinements Conseil d'Administration.

Les membres suivants sont confirmés dans leur mandat pour une durée d'un an :

Paul EVRARD – Arthur VAN DER BEKEN – Christiane DE SCHEPPER – Johnny VAN DER STRAETEN – Bart DEWULF – Martin DEMEESTER

10. Interpellations.

Néant.

11. Propositions de modifications aux statuts

Aucune proposition n'est parvenue au secrétariat endéans le délai réglementaire. Par conséquent les statuts actuels sont inchangés.

12. Nomination Membres d'Honneur et Membres Emérites.

Suite à la proposition du Conseil d'Administration de la Fédération Royale Belge de Natation, l'Assemblée Générale entérine les désignations des Membres Emérites suivants:

Jean FINET (MHN – 2013)

Maurice VAN DE VOORDE (DIZV – 2013)

13. Information Water-polo.

Le président Michel LOUWAGIE informe les mandataires de l'Assemblée Générale de la décision relative à la profondeur minimale obligatoire des piscines de DIV. 1 à partir de la saison WP 2013-2014 afin de marquer la différence sportive entre la division supérieure et toutes les autres divisions WP.

Francis MERCIER s'étend sur cette problématique et s'aligne au nom de la Commission Sportive Nationale Water-polo sur la position du Conseil d'Administration qui clarifie le but et le début de cette mesure importante.

L'Assemblée Générale soutient à l'unanimité la décision prise par le Conseil d'Administration et tient à remercier tous les clubs de water-polo de leur collaboration.

Président Michel LOUWAGIE remercie tous les membres qui se sont engagés durant toute l'année et lève la séance à 20.00 heures.

Le rapporteur,
Wouter GEORGES
Secrétaire-général.

Michel LOUWAGIE,
Président.